

NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2026

1. Présentation générale

Le budget primitif 2026 retrace l'ensemble :

- des **dépenses et recettes de fonctionnement**,
- des **dépenses et recettes d'investissement** (par opération et hors opération),

➔ Objectifs du budget

Ce budget a été élaboré afin de :

- répondre aux **besoins des services**,
- permettre les **investissements nécessaires** au bon fonctionnement,
- satisfaire aux **obligations réglementaires**,
- assurer le suivi des **opérations en cours**,
- honorer les **participations aux syndicats** auxquels la collectivité adhère.
- renforcer **les services et l'attractivité**

➔ Principes de construction

Le budget 2026 vise à :

- **Maîtriser les dépenses de fonctionnement**, en tenant compte :
 - de l'inflation (alimentation, carburants, combustibles, transports ALSH),
 - de l'évolution de la masse salariale (avancements, cotisations salariales et patronales),
- **Évaluer au plus juste les recettes attendues**,
- **Inscrire les crédits nécessaires** pour finaliser les investissements en cours.



2. Section de fonctionnement

1 - Les dépenses de fonctionnement

<i>Dépenses de fonctionnement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
011	Charges à caractère général	2 807 266.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 270 000.00
014	Atténuations de produits	1 972 559.00
65	Autres charges de gestion courante	3 904 101.01
66	Charges financières	98398.00
67	Charges exceptionnelles	1 500.00
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations	30 000.00
023	Virement à la section d'investissement	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 002 626.71
	TOTAL DEPENSES	16 086 450.72

Le chapitre 011 : Augmentation de **206 375 €** par rapport au BP 2025, principalement liée à :

- **+30 395 €** : factures d'eau (piscine)
- **+44 000 €** : hausse prévisionnelle des carburants et combustibles
- **+7 000 €** : transports pour les ALSH
- **+9 500 €** : location d'un bungalow supplémentaire (service urbanisme)
- **+26 000 €** : travaux de voirie de fonctionnement 2025 reportés sur 2026
- **+9 000 €** : maintenance du logiciel urbanisme (ajout de communes)
- **+12 000 €** : réajustement des frais de télécommunication
- **+34 000 €** : nettoyage des locaux (notamment ALSH)
- **+27 000 €** : sorties ALSH et animations culturelles (projets pédagogiques)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200068534-20260429-202604-81-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



Le chapitre 012 : augmentation liée à plusieurs évolutions en matière de gestion des ressources humaines, afin de répondre :

- aux besoins des services,
- aux obligations réglementaires,
- aux enjeux d'attractivité et de reconnaissance.

- Concernant les créations de postes, il est nécessaire de continuer à renforcer la qualité et la continuité du service public :
 - Agent comptable eau et assainissement (meilleure gestion financière et suivi renforcé des budgets annexes)
 - Agent en chargé des subventions (optimiser la recherche de financements extérieurs et accompagner les services dans les montages de dossiers)
 - Educateur de Jeunes Enfants, pour répondre aux normes réglementaires
 - Agent instructeur pour le service urbanisme, suite à l'adoption du PLUI (augmentation des demandes et permettre de garantir des délais maîtrisés)
- Des mesures indemnitaires visant à reconnaître le travail et l'engagement des agents et maintenir l'attractivité de la collectivité :
 - CIA (attribué en fin d'année)
 - Revalorisation des salaires au sein de la MARPA et des crèches
 - Revalorisation des suivis de collectes (environnement) et des nuits et jours fériés (MARPA)
- Mise à jour des attributions de NBI
- Evolution naturelle de la masse salariale (évolution mécanique du budget estimée à +3%, correspondant aux avancements d'échelon et de grade, aux revalorisations du SMIC et des indices)

Ces propositions traduisent une volonté de structurer les services, d'améliorer les conditions de travail et de renforcer l'attractivité de la collectivité.

Le chapitre 014 : Correspond aux attributions de compensation reversées par la communauté de communes.

- **Prévision en augmentation**
- Explication : émission de titres pour la participation aux frais d'instruction des dossiers d'urbanisme, non intégrés dans les attributions de compensation

Le chapitre 65 : Chapitre **en diminution** car le montant des subventions d'équilibre = **361 278,51 € en 2026** vs **3 295 891,08 € en 2025** (dont 2 025 555 € pour l'assainissement en 2025)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200068534-20260429-202604-81-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



~~Cependant, certaines hausses~~ : + **21 643 €** : participation au syndicat PETR

. + 8 000 € : syndicat numérique

. + 285 868,88 € Office de tourisme (OT) : (vs 167 392,36 € en 2025)

→ hausse liée à l'organisation des médiévales et à l'augmentation de la taxe de séjour

. ZA Luneray : 75 409,63 €

Le chapitre 66 : Intérêts des emprunts et frais de trésorerie, en diminution (aucun nouvel emprunt en 2025)

Le chapitre 67 : Régularisations comptables éventuelles en cours d'année

Le chapitre 68 : permet de provisionner d'éventuels litiges dans l'année.

Le chapitre 023 : Aucun crédit inscrit

Le chapitre 042 : Opérations d'ordre : amortissements des biens acquis les années précédentes
Montant équivalent au chapitre 040 en recettes d'investissement

2 - Les recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuations de charges	180 000.00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	1 870 560.00
73	Impôts et taxes	5 087 645.00
731	Impositions directes	4 148 546.00
74	Dotations, subventions et participations	2 942 332.00
75	Autres produits de gestion courante	160 546.00
002	Excédent de fonctionnement reporté	1 937 588.23
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	359 672.69
	TOTAL RECETTES	16 686 899.92

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200068534-20260429-202604-81-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



Le chapitre 013 : correspond aux recettes liées à indemnités journalières et remboursements d'assurances en cas d'absence des agents

Le chapitre 70 : Chapitre globalement stable, comprenant :

- participations des familles (crèches, ALSH, ludisport)
- recettes de la piscine (scolaires et particuliers)
- recettes liées aux activités (trail, animations diverses)
- reversements des budgets annexes part des salaires)

Le chapitre 73 : Chapitre en légère diminution, incluant :

- fraction de TVA
- compensation de la CVAE
- attributions de compensation

Le Chapitre 731 : Fiscalité locale de ce chapitre en légère augmentation, comprenant :

- taxe foncière
- taxe d'habitation (résidences secondaires)
- CFE
- TASCOM
- IFER
- GEMAPI
- taxe de séjour

Le chapitre 74 : Dotations et participations

Ce chapitre regroupe :

- les dotations de l'État
- les participations du Département et de la CAF
- les contributions des communes extérieures (ex : gymnases)

Le chapitre 75 : produits de gestion courante comme les recettes de loyers des maisons de santé

Le chapitre 002 : reprise du résultat de l'année précédente.

Le chapitre 042 : prévoit les amortissements des subventions perçues, égal au chapitre 040 dépenses de la section d'investissement.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-20006353-20260143-20260141-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



3. Section d'investissement

Les dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	601 000.00
20	Immobilisations incorporelles	1 007 940.00
204	Subventions d'équipement versées	191 442.00
21	Immobilisations corporelles	1 012 025.00
23	Immobilisations en cours	1 022 050.00
001	Déficit d'investissement reporté	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	359 672.69
041	Opérations patrimoniales	2 460 000.00
	TOTAL DEPENSES	6 654 129.69

Le chapitre 16 : désigne le remboursement du capital des emprunts réalisés par la collectivité.

Le chapitre 20 : prévoit les dépenses du PLUI (réimputation)+ modification de PLUI, les RAR de l'étude pour la nouvelle piscine, l'investigation des marnières pour le collège luneray, des études pour l'inventaire des mares, diagnostique, étude de faisabilité de locaux du siège de Bacqueville

Le chapitre 204 : intègre les RAR des fonds de concours attribués aux communes notamment ainsi que de l'aide aux entreprises de proximité en partenariat avec la région + des fonds de concours pour l'installation de City stade à proximité des écoles et des parcours de santé.

Le chapitre 21 : Les dépenses du 21 incluent des aménagements pour les mises aux normes des crèches et des gymnases, achat de véhicules, de matériel informatique, de mobilier, du matériel technique (tondeuse, taille haie, tronçonneuse, gerbeur), mise en place du verger communautaire

Le chapitre 23 : travaux de voirie et réhabilitation des friches

Le chapitre 040 : prévoit les montants des amortissements des subventions, égal au chapitre 042 recettes de la section de fonctionnement. Ce sont des opérations d'ordres.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200068534-20260429-202604-81-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



4 - Les recettes d'investissement hors opération

Recettes d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
001	Excédent d'investissement reporté	1 235 372.59
024	Produits des cessions d'immobilisations	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	93 087.00
13	Subventions d'investissement reçues	677 989.00
20	Immobilisation incorporelles	574 245.00
16	Emprunts et dettes assimilés	0
165	Dépôts et cautionnements reçus	0
21	Immobilisations corporelles	0
27	Autres immobilisations financières	180 000.00
45	Operations pour compte de tiers	83 045.00
021	Virement de la section de fonctionnement	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 002 626.71
041	Opération patrimoniales	2 460 000.00
	TOTAL RECETTES	7 306 365.30

Le chapitre 001 : excédent 2025 reporté

Le chapitre 10 : représente les recettes de FCTVA sur les investissements du dernier trimestre 2025 perçue en 2026

Le chapitre 13 : solde de subvention à percevoir extension mediscie + voirie +plui+mobilité

Le chapitre 20 : réimputation budgétaire du Plui pour intégration comptable ensuite,

Le chapitre 27 : représente le 1^{er} remboursement de l'avance 180 000€ du budget assainissement.

Le chapitre 45 : solde de subvention à percevoir du département travaux d'aménagement de voirie

Le chapitre 021 : pas de virement

Le chapitre 040 : prévoit les montants des amortissements des biens acquis les années précédentes, égal au chapitre 042 dépenses de la section de fonctionnement. Ce sont des opérations d'ordres.

Le chapitre 041 : prévoit l'intégration des études.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-20006353-20260421-20260419-RE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



5 - Les dépenses et recettes d'investissement par opération

TABLEAU SYNTHETIQUE DE L'INVESTISSEMENT

Dépenses	Propositions nouvelles	Reports	Propositions globales	Recettes	Propositions nouvelles	Reports	Propositions globales
100 - dev économique	25 000,00	10 000,00	35 000,00		20 000,00	11 500,00	31 500,00
204112 - Subv. Etat : Bâtiments, install	25 000,00	10 000,00	35 000,00	1312 - Subv. transf. Régions	20 000,00	11 500,00	31 500,00
1130 - voirie quiberville	0,00	0,00	0,00	45621130 - Recettes (à subdiviser par ma	0,00	83 045,00	83 045,00
130 - Voirie	600 000,00	252 689,00	852 689,00		340 000,00	0,00	340 000,00
2188 - Autres immobilisations corporelles		25 078,00	25 078,00	1313 - Subv. transf. Départements	180 000,00		180 000,00
2315 - Install., matériel et outill. technique	600 000,00	227 611,00	827 611,00	13146 - Attributions compensation invest	160 000,00		160 000,00
140 - piscine VAL DE SAANE-complex	0,00	20 280,00	20 280,00		0,00	0,00	0,00
2031 - Frais d'études		20 280,00	20 280,00				
157 - MSP BACQUEVILLE	0,00	20 000,00	20 000,00		0,00	0,00	0,00
2031 - Frais d'études		8 500,00	8 500,00				
2313 - Constructions		11 500,00	11 500,00				
159 - urbanisme PLUI-I	686 130,00	125 611,00	811 741,00		617 492,00	102 073,00	719 565,00
202 - Frais réalisation documents urbanism	686 130,00	36 300,00	722 430,00	1311 - Subv. transf. Etat et établ. nationau	43 247,00	44 113,00	87 360,00
2031 - Frais d'études		89 311,00	89 311,00	1313 - Subv. transf. Départements		57 960,00	57 960,00
				202 - Frais réalisation documents urbanism	574 245,00		574 245,00
161 - SIEGE COMMUNAUTAIRE	0,00	366 221,00	366 221,00		0,00	0,00	0,00
2111 - Terrains nus		366 221,00	366 221,00				
162 - ZA DES VIKINGS-TOTES-CRIQUETO	123 230,00	0,00	123 230,00		0,00	0,00	0,00
2181 - Install. générales, agencements	123 230,00		123 230,00				
164 - SIGNALÉTIQUE DEV ECO	2 000,00	0,00	2 000,00		0,00	0,00	0,00
2188 - Autres immobilisations corporelles	2 000,00		2 000,00				
165 - FRICHES	0,00	264 730,00	264 730,00		0,00	0,00	0,00
2031 - Frais d'études		47 357,00	47 357,00				
2111 - Terrains nus		665,00	665,00				
2181 - Install. générales, agencements		36 708,00	36 708,00				
2312 - Agencements et aménagements d		180 000,00	180 000,00				
166 - DEVELOPPEMENT DURABLE ET	38 000,00	2 000,00	40 000,00		17 950,00	0,00	17 950,00
2031 - Frais d'études	15 000,00		15 000,00	1311 - Subv. transf. Etat et établ. nationau	17 950,00		17 950,00
2121 - Plantations d'arbres et d'arbustes	21 000,00	2 000,00	23 000,00				
21838 - Autre matériel informatique	700,00		700,00				
2188 - Autres immobilisations corporelles	1 300,00		1 300,00				
167 - EXTENSION MAISON SANTE MED	0,00	8 093,00	8 093,00		0,00	143 219,00	143 219,00
169 - LOCAUX COLLEGE LUNERAY	26 870,00	5 058,00	31 928,00		0,00	0,00	0,00
2032 - Frais de recherche et de développe	26 870,00	5 058,00	31 928,00				
TOTAL OPERATIONS	1 501 230,00	1 074 682,00	2 575 912,00	TOTAL RECETTES AFFECTEES	995 442,00	339 837,00	1 335 279,00

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

076-200068534-20260429-202604-81-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



4. Budgets annexes

Budget	Montant	Commentaires
Ordures Ménagères	Equilibre de fonctionnement 6 891 687,46 D'investissement 308 311,51	Budget stable pour cette année 2026, un excédent constaté qui pourra dans l'avenir permettre de réaliser les travaux de déchèterie. Une étude pour la végétalisation des déchèteries est prévue Pas d'augmentation de la reom.
SPANC	Equilibre de fonctionnement 447 935.40 € D'investissement 455 245.81€	Pas de travaux prévus dans une nouvelle tranche pour cette année, essentiellement des interventions et des contrôles des installations.
Za de Luneray	Equilibre de fonctionnement 152 785.63 € D'investissement 0 €	Des travaux de recherche de cavité souterraines sont prévus sur cette zone, ainsi que des travaux d'enrobé. 2 terrains restent à la vente mais sont bloqués à ce jour, par les problèmes de constructibilité sur le secteur. Un versement de subvention exceptionnelle d'un montant de 75 409.63 € est nécessaire cette année pour l'équilibre du budget.
MARPA	Equilibre de fonctionnement 536 156.21 € D'investissement 182 077.17 €	Un budget stable en dépenses et en recettes, une augmentation de loyers et des prestations ont permis de stabiliser les recettes et de ne pas prévoir de subvention d'équilibre versée par la com com. Des animations seront mises en place pour les résidents dans le cadre du CTEJ. La partie confection des repas a été revue avec l'achat de produits frais chez un maraicher et ainsi que du poisson frais chez le poissonnier itinérant.
Lotissement de Bacqueville	Equilibre de fonctionnement 5 548 437.41 € D'investissement 5 525 106 €	Prévoit les inscriptions budgétaires : -la vente des terrains pour un montant de 2 744 522€, - un solde de subvention à percevoir pour 30 058€,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200068534-20260429-202604-81-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



Assainissement	Equilibre de fonctionnement 2 886 722.84€ D'investissement 12 861 541.64€	Ce budget prévoit les opérations d'investissement principales prioritées : - la continuité du projet d'assainissement Basse Saône avec la partie démolition de l'ancienne station, - la fin des travaux de reconstruction de la station d'épuration de val de saane, ainsi que des crédits pour la MOE et MAE des réseaux. - la fin du schéma directeur et du plan d'épandage, Les recettes de surtaxes perçues, le remboursement des emprunts en capital et en intérêts
Eau potable	Equilibre de fonctionnement 2 985 933.53 € D'investissement 5 819 250.44 €	<i>Ce budget prévoit des études et des travaux pour les opérations suivantes :</i> - <i>Interconnexion Longueville est,</i> - <i>DUP nouveau champ captant secteur Longueville est et secteur Bacqueville</i> - <i>Champ captant usine de traitement Saône,</i> - <i>Travaux urgent SDAEP</i> - <i>Schéma directeur de la communauté de communes,</i> - <i>Des travaux urgents obligatoires après dérogation (usine de traitement, diagnostiques des ouvrages en génie civil).</i> <i>Les recettes de surtaxes, les remboursements d'emprunt.</i>
Office de tourisme	Equilibre de fonctionnement 373 504 € D'investissement 2050.03 €	Ce budget regroupe les différentes animations du territoire en tourisme (randonnées, la mise en valeur du territoire, les fêtes ...) les dépenses de fonctionnement des offices de tourisme Val de Scie et Quiberville.
Lotissement Quiberville	Equilibre de fonctionnement 220 327 € Investissement 0€	Les ventes de terrains devraient se terminer cette année, des compromis de vente sont en cours. Ce budget devrait pouvoir être soldé à la fin de l'année
Hotels d'entreprises	Equilibre de fonctionnement 171 700 € d'investissement 151 566.64 €	Ce budget comprend le fonctionnement des hôtels d'entreprises de Bacqueville et Ateliers locatifs de la ZA de Criquetot loyers en recettes, entretien en dépenses, et remboursements des emprunts.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200068534-20260429-202604-81-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



5. Dette – Évolution

<i>Evolution des remboursements par année <u>budget général</u></i>				
<i>Année</i>	<i>Capital</i>	<i>Intérêts</i>	<i>Frais</i>	<i>Total versement</i>
2026	599 435,55	96 659,42	0,00	696 094,97
2027	607 557,84	90 676,38	0,00	698 234,22
2028	514 758,57	79 459,16	0,00	594 217,73
2029	483 272,19	68 546,61	0,00	551 818,80
2030	452 876,79	58 820,39	0,00	511 697,18
2031	459 951,88	49 762,14	0,00	509 714,02
2032	431 212,29	40 556,11	0,00	471 768,40
2033	437 841,86	31 913,13	0,00	469 754,99
2034	349 954,25	23 742,76	0,00	373 697,01
2035	244 778,17	17 564,82	0,00	262 342,99
2036	224 268,14	12 865,62	0,00	237 133,76

<i>Evolution des remboursements par année <u>assainissement</u></i>			
<i>Année</i>	<i>Capital</i>	<i>Intérêts</i>	<i>Total versement</i>
2026	1 177 289,57	360 075,21	1 537 364,78
2027	1 181 081,48	362 712,71	1 543 794,19
2028	1 183 719,96	345 919,50	1 529 639,46
2029	1 114 377,84	328 167,33	1 442 545,17
2030	1 108 018,94	312 882,59	1 420 901,53
2031	1 084 738,02	297 420,98	1 382 159,00
2032	1 002 771,89	283 127,91	1 285 899,80
2033	1 003 340,56	269 417,67	1 272 758,23
2034	996 022,33	254 977,31	1 250 999,64
2035	954 533,81	241 083,35	1 195 617,16
2036	771 718,57	227 412,63	999 131,20

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-200065534-20260429-202604-81-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



Evolution des remboursements par année <u>eau potable</u>				
Année	Capital	Intérêts	Frais	Total versement
2026	49 031,56	18 975,42	0,00	68 006,98
2027	72 645,39	29 142,97	0,00	101 788,36
2028	72 223,61	27 026,30	0,00	99 249,91
2029	74 449,41	24 800,50	0,00	99 249,91
2030	76 744,95	22 504,96	0,00	99 249,91
2031	79 084,13	20 165,78	0,00	99 249,91
2032	81 392,57	17 857,34	0,00	99 249,91
2033	83 984,82	15 265,10	0,00	99 249,92
2034	86 578,77	12 671,14	0,00	99 249,91
2035	89 263,13	9 986,79	0,00	99 249,92
2036	67 618,47	7 316,70	0,00	74 935,17

Evolution des remboursements par année OM				
Année	Capital	Intérêts	Frais	Total versement
2026	25 099,47	431,73	0,00	25 531,20
2027	25 187,43	343,77	0,00	25 531,20
2028	25 275,71	255,49	0,00	25 531,20
2029	25 364,28	166,92	0,00	25 531,20
2030	25 453,17	78,03	0,00	25 531,20
2031	6 377,31	5,58	0,00	6 382,89

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200068534-20260429-202604-81-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



6. Conclusion

Le budget primitif 2026 s'inscrit dans une logique :

- de **maîtrise des dépenses de fonctionnement**,
- de **renforcement des services publics**,
- de **poursuite des investissements structurants**,
- tout en maintenant un **niveau d'endettement maîtrisé**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200068534-20260429-202604-81-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/05/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

